

RESTONS MUTUALISTES

Sociétaires, clients, administrateurs et salariés, pour la défense du Crédit Mutuel dans nos territoires

ASSOCIATION



RESTONS
MUTUALISTES

NON À LA PRIVATISATION DU CMB ET DU CMSO

Depuis plusieurs années, la presse rappelle régulièrement que les dirigeants actuels du Crédit Mutuel de Bretagne souhaitent quitter la Confédération Nationale du Crédit Mutuel afin de constituer une nouvelle banque ARKEA non mutualiste.

En Bretagne, **peu d'élus administrateurs** ne connaissent véritablement ce projet. **Aucun sociétaire** n'a pu être informé et, en conscience, n'a eu à valider ou rejeter ce projet d'indépendance d'ARKEA. Personne en Bretagne ou dans le Sud Ouest n'en connaît ni les conséquences pour notre épargne, ni l'impact pour l'investissement dans l'économie bretonne ou pour la pérennité de l'emploi des salariés.

Cela est totalement anormal au sein d'une banque mutualiste !

La certitude que nous avons c'est qu'ARKEA sera l'une des plus petites banques françaises, assise sur un marché très concurrentielle.

Nous savons qu'en cas de crise financière et bancaire, elle ne pourra pas compter sur la solidarité des autres banques pour protéger l'épargne de ses clients bretons alors que cela le sera au sein de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel qui est l'un des 10 établissements bancaires les plus sûrs d'Europe, établissement bancaire qui de surcroît n'est pas cotée en Bourse.

Nous pouvons hélas envisager la fin de l'histoire : ce sera l'absorption d'ARKEA par une banque concurrente. Nous ne voulons pas de cela pour la Bretagne, **nous ne voulons pas la disparition du Crédit Mutuel en Bretagne, ni du Crédit Mutuel Sud Ouest !**

Nous ne voulons pas vivre un Brexit bancaire et devoir ensuite pleurer les conséquences d'un tel choix. Nous ne voulons pas non plus de l'abandon du mutualisme pour le CMB et le CMSO. Cet abandon, signifiera la disparition des caisses locales et de leurs conseils d'administration au profit d'agences bancaires gérées de façon centralisée par le siège du Relecq Kerhuon.

C'est la négation de l'ancrage traditionnel du Crédit Mutuel de Bretagne dans ses territoires, c'est la négation de l'expression démocratique des sociétaires qui ne pourront plus s'exprimer. C'est l'abandon de sa force principale.

En conséquence, nous avons décidé de nous rassembler pour faire entendre plus fortement notre voix car le Crédit Mutuel appartient à chacun des sociétaires.

Nous voulons empêcher la privatisation silencieuse d'ARKEA et son appropriation par quelques-uns.

Pour nous, il ne peut y avoir de décision sans débat et pas de débat sans vote des sociétaires. Ce préalable est un droit démocratique.

Nous appelons la direction d'ARKEA à entendre nos propos et engager enfin, ce débat transparent avec les sociétaires. Il est plus que temps mais il est encore temps.

Marylise LEBRANCHU Association Restons mutualistes

Marcel ROGEMONT sociétaire du CMB
Yves MORVAN, économiste, sociétaire du CMB

Jean-Paul MARTIN Association de Défense du Mutualisme Bancaire

Bernard BELLEVILLE Collectif des Mutualistes inquiets

AGENDA:

Mardi 14 mai à 19h, Bordeaux:

Réunion publique avec

Marylise Lebranchu à Bordeaux,

Palais des Congrès

Salle F1 et F2

33300 Bordeaux

CONTACT :

Mail : newsletter@restonsmutualistes.fr

Facebook : [@restonsmutualistes](https://www.facebook.com/restonsmutualistes)

Twitter : [@RestonsMut](https://twitter.com/RestonsMut)

« NOUS SOMMES UNE BANQUE MUTUALISTE ET VOULONS LE RESTER ! »

Interview de Jean-Paul Martin, Président de la Caisse du Crédit Mutuel Enseignant d'Ille-et-Vilaine



Vous êtes Président de la Caisse du Crédit Mutuel Enseignant d'Ille-et-Vilaine. Quelles sont les raisons qui vous ont amené à ne pas soutenir le projet de sécession d'ARKEA de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel ?

Tout d'abord une précision. Ce sont les 9 membres de la Caisse Rennes Enseignant qui à l'unanimité ont voté contre cette orientation, cette perspective de scission.

Une raison essentielle : nous sommes une banque mutualiste et voulons le rester ! Et ce ne sera plus le cas avec le projet proposé par ARKEA. Nous sommes élus, représentons des sociétaires. Ils n'ont pas été informés de ce projet.

Ce projet de banque exclusivement bretonne n'est à terme pas viable sous la forme mutualiste, selon sa dimension trop réduite qui amènera notamment des fermetures de Caisses locales. Nous ne pourrions plus proposer à nos sociétaires certains produits et services pérennes seulement dans un contexte national

Est-ce que le développement du Crédit Mutuel de Bretagne-Arkéa a-t-il été bloqué par son appartenance à la Confédération ?

Les statuts de la Confédération Nationale oblige au respect de l'autonomie et notamment dans le cadre du développement (achat, vente, création de filiales). Une seule restriction existe lorsque l'achat d'une société dépasse 400 millions d'euros ! Cela laisse de la marge et cela ne s'est jamais produit. Le Crédit Mutuel Arkéa, en 2018, a réalisé un bénéfice de 437 millions d'euros (+2,1% par rapport à 2017). Il a gagné 275 000 nouveaux clients (+6,5%).

Ces beaux résultats sont bien au contraire liés à l'appartenance à une entité nationale. Que seraient-ils dans le contexte futur d'une banque isolée au nombre de clients très réduit ?

Quelle est l'utilité pour la Bretagne de rester membre de la Confédération du Crédit Mutuel ?

Tout d'abord, Arkéa profite de la force et de la puissance des plus de 30 millions de clients du Crédit Mutuel national (4,5 millions pour ARKEA) dans le domaine du refinancement.

Quel sera le taux de refinancement proposé sur les marchés financiers à Arkéa, toute petite banque régionale lorsque l'indépendance aura été actée ? Il sera bien sûr plus élevé et cette augmentation sera répercutée sur les clients-sociétaires.

Enfin, la solidarité entre les Fédérations du Crédit Mutuel serait en cas de crise financière primordiale pour garantir les services et l'épargne des sociétaires et clients. Dans ce monde incertain, pour mieux protéger nos sociétaires et clients, restons unis !

Pourquoi c'est important de rester une banque mutualiste ?

Une banque mutualiste avec ses caisses locales telle que nous la connaissons aujourd'hui est avant tout un établissement bancaire différent.

Chaque caisse locale est un établissement bancaire autonome et non pas une agence dépendant d'un établissement central. Les sociétaires au travers de leurs votes et des élus qui gèrent la caisse participent aux grandes décisions.

Exemple : ils devront être consultés pour rejeter ou approuver ce projet de scission. Plus important peut-être, il n'y a pas d'actionnaires qui gèrent l'établissement en regardant avant tout les dividendes qu'ils auront à se redistribuer.

Le Crédit Mutuel n'est pas coté en Bourse, ce qui peut éviter bien des surprises en cas de crise. Et surtout les salariés ne touchent pas de commissions en fonction des produits et services qu'ils vous conseillent et/ou qu'ils vous vendent. Ce n'est pas le cas dans les banques non mutualistes.

Cela est essentiel car ainsi, ils nous conseillent sans forcer l'achat de produits et services.

C'est pour cela que nous voulons conserver le Crédit Mutuel de Bretagne au sein de la Confédération du Crédit Mutuel.



"Le Crédit Mutuel est un groupe coopératif mutualiste décentralisé où 90% des décisions sont prises au niveau local. Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout."

Nos réponses à vos questions

En cas de départ du Crédit Mutuel, Arkéa restera-t-elle une banque mutualiste ?

EN QUITTANT LE CRÉDIT MUTUEL, ARKÉA ABANDONNERA LE MUTUALISME

En quittant le Crédit Mutuel, Arkéa ne pourra plus être une banque mutualiste.

En effet, la sortie du Groupe Crédit Mutuel implique le renoncement au modèle mutualiste – qui est fixé par la loi française (articles L512-1 à 106 du Code monétaire et financier).

Ce modèle est structuré autour d'un organe central (la Confédération nationale), auquel adhère des groupes régionaux, eux-mêmes constitués de fédérations, elles-mêmes constituées par les caisses locales.

Construit sur le principe de la pyramide inversée, le modèle mutualiste implique que le moteur du développement et le centre de la décision soit la caisse locale.

De plus, une banque mutualiste repose sur le principe de la solidarité – la mutualisation des moyens et des risques – entre ses différentes structures : caisses locales, fédération, groupes régionaux et Confédération.

Sans organe central, les caisses locales ne pourront pas obtenir d'agrément bancaire individuel et le modèle mutualiste ne pourra plus exister dans les statuts.

La sortie du Crédit Mutuel Arkéa du groupe Crédit Mutuel est sans conséquences pour le Crédit Mutuel Arkéa ?

CERTAINEMENT PAS !

Le choix proposé par les dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa est entre une situation connue et solide – celle d'aujourd'hui où rien ne changerait ni pour les élus, ni pour les salariés, ni vis-à-vis des sociétaires et clients – et une situation totalement inconnue aux conséquences incertaines pour tous :

=> L'abandon de la marque Crédit Mutuel, marque bancaire préférée des Français ;

=> L'abandon de la solidarité nationale, et donc du soutien qu'assure l'ensemble du groupe en cas de crises économiques ;

=> La baisse de la notation de la nouvelle banque, ce qui entraînera un renchérissement des conditions de crédit au détriment de l'intérêt des clients ;

=> L'abandon des modèles internes qui nous permettent de gérer au mieux la solvabilité du groupe ;

=> La dissolution immédiate des caisses locales en cas de sécession d'avec le groupe Crédit Mutuel ;

=> Le retrait de l'agrément collectif, lequel garantit l'autonomie des caisses locales qui sont des établissements de crédit, possèdent leurs portefeuilles de clientèle, ont un bilan et un compte de résultat et s'engagent pour leurs clients.

En cas d'indépendance d'Arkéa, pourrais-je demander à rester au Crédit Mutuel de Bretagne ?

La Confédération Nationale du Crédit Mutuel ne permettra pas une désaffiliation du Crédit Mutuel Arkéa sans permettre aux clients-sociétaires de rester au sein du Crédit Mutuel.

Le Crédit Mutuel est historiquement présent en Bretagne et dans le Sud-Ouest. Cela ne changera pas.

